

**Dynamiser l'action provinciale du GAM :
la nécessité de se doter d'un plan d'action stratégique
pour les trois prochaines années**

1. Introduction

- Les réussites du GAM sont éclatantes :
 - Trois accès à la rivière Montmorency ;
 - Mobilisation provinciale de la communauté des payeurs ;
 - Le GAM est maintenant connu et respecté dans son milieu, mais aussi dans le monde de la philanthropie et dans les administrations publiques locales de la région de Québec.
- Avec les années, il ressort que certaines activités accaparent une grande partie de l'énergie des bénévoles que sont les membres du CA, ce qui vient freiner l'élan du GAM en matière de développement. Ces activités sont :
 - L'intendance, ou la gestion des sites au quotidien ;
 - La lutte au vandalisme.
- Parallèlement, on assiste à une croissance vertigineuse de la valeur des terrains riverains de même qu'à une raréfaction des accès potentiels aux rivières. Un constat s'impose : le rythme du développement des accès est insuffisant face à la disparition accélérée des opportunités de développement.
- Cette problématique de plus en plus lourde est un motif qui exige que l'on réfléchisse à un plan d'action ou à une nouvelle approche stratégique qui recentre le GAM sur ses objectifs premiers, soit créer des accès aux rivières.

2. La démarche proposée :

Se donner une approche stratégique visant la croissance des accès aux rivières du Québec. Le développement de cette approche nécessite au préalable que l'on procède aux étapes suivantes :

- ***Compléter l'inventaire des moyens de développement des accès aux rivières : consultation auprès du centre québécois du droit de l'environnement, du Réseau des milieux naturels (RMN), identification des moyens développés par le droit municipal, etc.***
- ***Consulter la communauté des payeurs : la FQCK et la FQCCEV, les clubs de canot et de kayak, le GPARR, etc.***
- ***Suite aux consultations, identifier quelques rivières où l'intervention du GAM serait souhaitable et réaliste ;***
- ***Réflexion en lien avec mission élargie du GAM : Le fait que la mission du GAM ait été élargie à l'ensemble de la province de Québec oblige le GAM à réfléchir et à se positionner face aux deux dimensions principales de son action : le développement des accès aux rivières et la gestion de ces derniers.***

3. Conclusion

Avec l'évolution du marché immobilier le temps est compté : les sites potentiels d'accès diminuent comme neige au soleil. Or, le GAM constitue le seul vrai leader provincial ayant accumulé suffisamment d'expertise pour être en mesure de redresser la situation. Mais cela ne suffit pas. Un virage doit être amorcé et, comme le GAM ne peut agir seul, il doit avoir des partenaires.

Aussi, il est proposé au CA de mandater Jean Bernier et Pierre Boulay pour recommander au CA une approche stratégique visant la croissance des accès aux rivières du Québec. Cette approche stratégique devra documenter la démarche proposée au point 2 du présent document.

4. Auteurs du présent mémoire



Jean Bernier (Membre fondateur, ancien VP et membre du CA durant 8 ans)



Pierre Boulay (Membre fondateur, ancien président et membre du CA pendant 7 ans)

5. Appuis

Les membres soussignés sont presque tous d'anciens membres du CA et ont, tour à tour, eu un rôle significatif à jouer dans le développement du GAM, principalement sur le conseil d'administration (en ordre alphabétique):



Odile Carrier-Bilodeau (ancienne membre du CA)



Charles D. Delisle (ancien président)



Guy Filion (membre du CA pendant 3 ans)



Marc Gilbert (partenaire de longue date)
(Président FRCHEV)

Guy Hamelin (Membre fondateur, premier président du GAM)

Jean-François l'Heureux (membre du CA pendant 6 ans)

Nathalie Samson (Membre fondatrice, ancienne présidente et membre du CA pendant 6 ans)

Geneviève Trépanier (Membre fondatrice, ancienne secrétaire et membre du CA pendant 11 ans)